

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

mars 2011

n° 48

Editorial

Depuis quelques années, la Municipalité a souhaité développer une police de proximité digne de ce nom, cela, pour répondre à nos attentes à tous. Le dispositif mis progressivement en place dépasse le cadre strict de la sécurité publique, puisqu'il repose de manière générale sur une présence accrue des représentants de l'administration dans la rue et dans les quartiers. Ainsi, de nouveaux postes de travailleurs sociaux hors murs (ou éducateurs de rue) ont été créés, des pairs (des jeunes qui vont à la rencontre d'autres jeunes) ont été formés à cette tâche, les bénévoles de Railfair rassurent, par leur présence, les usagers de la gare. Les projets communautaires (à Pierre-de-Savoie et à la Villette) permettent en outre de développer un sentiment d'appartenance par le dialogue et la mise en place de projets d'aménagement ou d'animation.

Cette politique porte aujourd'hui ses fruits. Si nous ne pourrions jamais être à l'abri d'événements imprévisibles et graves, il apparaît que ce dispositif permet de rassurer, de créer et maintenir le lien, en bref, d'agir positivement sur le bien-vivre ensemble. Et, afin d'être encore plus efficace dans le domaine de la prévention, le Service de police se réorganise. De cette façon, il souhaite renforcer son action dans le terrain, pour être encore plus proche des habitants de notre ville.

Si une ville attractive doit être aussi sûre que possible, il est également nécessaire qu'elle offre des places de travail en suffisance. Dans ce but, la Ville mise, avec succès, sur le développement du Parc scientifique et technologique (PST). L'inauguration de l'incubateur d'entreprises Y Start, ainsi que les aménagements paysagers en cours, vont encore dynamiser le site et attirer à n'en pas douter de nouvelles entreprises. Mais l'action de la Municipalité ne s'arrête pas là. Elle entend développer de nouvelles zones d'activité pour les activités industrielles et artisanales qui ne peuvent trouver place au PST. C'est ainsi qu'un mandat d'études parallèles a été lancé pour le secteur des Parties (le long de l'Avenue Kiener), secteur qui offrira dans quelques années plusieurs hectares pour ce type d'entreprises. En parallèle, les études se poursuivent en vue de la requalification du secteur Gare-Lac et l'affectation du Co-teau-Est, dans lesquelles des activités moins gênantes pourront trouver place.

Vitalité économique, mixité sociale, protection de la nature: les trois piliers du développement durable ne sont pas des concepts abstraits, ils sont concrètement mis en œuvre à Yverdon-les-Bains !

Votre Syndic, Daniel von Siebenthal

Comment trouver YTV sur votre poste de télévision?

Pour trouver votre nouvelle chaîne YTV -Yverdon-les-Bains Région Jura Lac, il vous suffit de 3 clics sur votre télécommande:

- Allez dans « Menu »
- Trouvez « Programme »
- Faites une recherche automatique des nouveaux programmes

Ainsi votre poste de TV trouvera automatiquement YTV!



Parc Technologique: inauguration de l'incubateur d'entreprise Y-Start!

Si vous passez par le chemin de la Sallaz, que vous côtoyez l'avenue des Sciences ou encore la rue Galilée, vous pourrez constater que la création d'entreprises a le vent en poupe dans le Parc Scientifique et Technologique du Nord Vaudois, Y-Parc.

De ce fait, la société Y-Parc SA, avec l'aide de partenaires tels que le SELT, la Ville d'Yverdon-les-Bains ou encore l'ADNV et la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud a mis en place une structure d'accueil et d'encadrement dédiée à ces jeunes entreprises: l'incubateur Y-START.

Les locaux prennent déjà vie avec l'arrivée d'une première vague de jeunes sociétés comme Sysmosoft, Objectis ou Viacam. En tout sept start-up animent le dernier étage du bâtiment Galilée 9. Dans une ambiance stimulante et dynamique, les jeunes pousses trouvent ici un lieu idéal pour concentrer leur énergie sur les tâches essentielles, un coach qui les conseille, des services et des infrastructures adaptées à leurs besoins.

Afin de célébrer cette plateforme d'excellence, Y-Start a été inaugurée le 7 mars dernier en présence de Monsieur Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie et d'un parterre de plus de 200 invités.

Alors bon développement à Y-Start!

Plus d'informations: www.y-parc.ch

La création d'entreprises a le vent en poupe dans le Parc Scientifique et Technologique du Nord Vaudois, Y-Parc.

Dans ce numéro :

Une conduite d'eau potable sous le lac	page 2
Le bouquet de subventions de l'Agenda 21	page 3
Y-Parc et les Rives du Lac se transforment	page 4
Une nouvelle police de proximité	page 6
La Municipalité au fil du temps	page 7

Succès des «Soupes d'ici et d'ailleurs»: le projet sera reconduit en 2011

Le Service Education et Jeunesse, les institutions et associations à vocation sociale de la ville thermale ont dressé un bilan très positif de leur action commune du mois de décembre 2010 sur le parvis de la gare. Elles ont décidé de remettre le couvert aux prochaines fêtes de Noël.

Les recettes diverses, réalisées avec recherche et talent par chaque organisation participante, ont conquis le public, surpris en outre par la gratuité de la distribution.

La collaboration entre les associations et institutions engagées a été une autre grande réussite du projet, et un véritable réseau s'est créé. Ce rapprochement a eu lieu grâce aux séances préparatoires puis tout au long du mois d'action. Les retours quotidiens des uns et des autres exprimaient joie et fierté d'avoir réussi la soirée.

L'élan ainsi lancé se poursuivra, ont décidé les partenaires qui se sont donné pour objectif de réchauffer à nouveau les corps et les cœurs lors du mois de décembre prochain.

Organismes partenaires

Appartenances, Cartons du Cœur, Centre Portugais, Croix-Bleue romande, Cuisine du Parc, Départ, Espace Prévention Nord vaudois Broye, Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), Fondation Bartimée, Fondation Estérelle-Arcadie, Fondation Petitmaître, Fondation St-George, Résidence Rive Thièle, Accadom, Relais-Contact, La Roulotte, Semo Nord, Thais & Friends, Les Tisserands du Monde, Pro Senectute Vaud, GRAAP La Roselière, TSHM (Service Education et Jeunesse), Zone Bleue

Service Education et Jeunesse



Réunis fin janvier 2011 pour faire le point sur le déroulement de l'initiative «Soupes d'ici et d'ailleurs», les partenaires ont relevé le fort impact de leur action sur la population yverdonnoise en décembre dernier sous le couvert de la gare à Yverdon-les-Bains. La distribution de soupe de 16h à 20h était très attendue par les personnes dans le besoin. Les quantités écoulées sont ainsi passées de 30 litres au début, à 50 litres, puis à près de 80 litres à la fin.

Le contact avec les passants moins nécessiteux a également été très bon et a permis de donner une image plus conviviale à cette Place de la Gare, en rapport avec l'esprit de Noël.

Une conduite d'eau potable sous le lac

Le renforcement d'un tronçon du réseau d'eau potable datant de 1943 passera par une solution originale et peu usitée: la construction d'une conduite de transport d'eau sous le lac.

La principale source d'approvisionnement d'eau potable de la ville d'Yverdon-les-Bains provient de Grandson et plus précisément des puits d'Onnens depuis quelques semaines. L'eau pompée dans les puits d'Onnens est transportée jusqu'à Grandson par le réseau de l'ACRG, et injectée dans le réseau d'Yverdon-les-Bains à l'endroit de la vénérable station de pompage au lac. Celle-ci, construite en 1943, peut désormais fonctionner à régime très réduit et restera comme alimentation de secours.

La conduite qui relie le point d'injection à la ville elle-même a été partiellement rénovée au cours des 30 dernières années, mais un tronçon de plus d'un kilomètre, et datant aussi de 1943, reste encore à renforcer. C'est un des projets majeurs dans lequel s'engagent depuis plusieurs années les responsables du Service des Energies.

De nombreuses difficultés s'opposent à la construction d'une conduite par les moyens traditionnels en fouille ouverte: le tracé se trouve en grande partie en zone protégée (zone alluviale, protection du paysage, forêt, inventaire fédéral, etc...). Il a donc été imaginé une solution originale et peu usitée: la construction d'une conduite de transport d'eau sous lacustre.

Cette idée présente un défi de taille et fait appel à des compétences peu répandues dans notre région, raison pour laquelle il a fallu faire appel à des spécialistes externes. La conduite existante sera interrompue dans le secteur du port de Grandson, dirigée vers le lac au fond duquel elle sera ensouillée et solidement ancrée. Elle empruntera ensuite la berge gauche du ruisseau de

Bey pour rejoindre la rue des Prés-du-Lac. A cet endroit, elle sera raccordée au réseau existant de la ville.

Evidemment, un ouvrage de cette nature nécessite des moyens et des matériaux particuliers pour garantir un bon comportement de l'ouvrage durant de nombreuses années.

La conduite sera faite d'un tube d'acier enrobé de béton et protégé contre la corrosion par une méthode dite «cathodique». La protection cathodique sera maintenue sous contrôle permanent et entretenue pour toute sa durée de vie.

Ce projet original a nécessité de nombreux contacts avec des partenaires dont les intérêts sont parfois très divergents: associations de protection de la nature de diverses sensibilités, services de l'Etat, partenaires privés ou autorités communales. Les échanges enrichissants avec ces interlocuteurs ont permis de déterminer un projet préservant les intérêts de chacun, dans le but final d'assurer la livraison d'un bien vital et de desservir une collectivité de 30 000 personnes. Encore une fois, le Service des Energies aura accompli sa mission pour le plus grand bénéfice du citoyen consommateur d'eau potable.

Service des Energies



Bouquet de subventions printanières 2011

Le bouquet de subventions printanières 2011 est proposé par l'Agenda 21 de la Ville d'Yverdon-les-Bains pour favoriser la mise en œuvre du développement durable au quotidien des Yverdonnoises et Yverdonnois. Il se concentre sur la «mobilité durable».

Ce programme de subventions peut être mis en place grâce au fond communal pour le développement durable qui est alimenté par une taxe communale sur la consommation d'électricité de 0,2 ct./kWh perçue depuis 2009 à Yverdon-les-Bains.



Subventions proposées



50 vélos «classiques»

Subvention de 10% du prix (max. Fr. 150.-)
Nos magasins partenaires pour cette offre: Bicycles Shop, Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, Ochsner Sport, Romailier SA, Tyloo Bike.



30 vélos électriques: le vélo facile et rechargeable

Subvention de Fr. 300.- par vélo électrique recommandé par NewRide en 2011. (voir www.newride.ch)

Nos magasins partenaires pour cette offre: Bicycles Shop, Discolo Giuseppe, Favre cycles et motos SA, Romailier SA, Tyloo Bike.



350 abonnements 1/2-tarifs CFF: pour des trajets reposants dans toute la Suisse!

TYPE DE DEMI-TARIF CFF	PRIX CFF (EN FR.)	SUBVENTION DE LA VILLE (EN FR.)
1 AN	165.-	33.-
2 ANS	300.-	60.-
3 ANS	400.-	80.-

Notre partenaire pour cette offre est la gare CFF d'Yverdon-les-Bains.

70 abonnements annuels Mobilis: pour des trajets reposants à Yverdon-les-Bains et région

Subvention de Fr. 70.- pour un abonnement annuel. Notre partenaire pour cette offre est la gare CFF d'Yverdon-les-Bains.



20 abonnements Mobility CarSharing: la voiture quand vous voulez et où vous voulez (Offre uniquement pour les nouveaux clients Mobility).

Mobility CarSharing est un système d'auto-partage organisé. Il vous permet de réserver et d'utiliser des voitures de différents types dans toute la Suisse.

Pour plus d'informations sur Mobility CarSharing: www.mobility.ch

TYPE D'ABONNEMENT MOBILITY	PRIX MOBILITY (EN FR.)	SUBVENTION DE LA VILLE (EN FR.)
ABONNEMENT A L'ESSAI (4 MOIS)	70.-	35.-
ABONNEMENT ANNUEL POUR DETENTEUR D'UN DEMI-TARIF OU AG CFF	190.-	90.-
ABONNEMENT ANNUEL (SANS DEMI-TARIF OU AG CFF)	290.-	100.-

Nos partenaires pour cette offre: Gare CFF d'Yverdon-les-Bains et poste d'Yverdon-les-Bains (Postshop).

Qui y a droit?

Chaque Yverdonnois-e qui n'a pas obtenu de bons les années précédentes, a droit à une offre de subvention 2011 (max. un bon de chaque type de subvention par ménage; dans la limite du disponible).

Chaque entreprise et chaque association située sur le territoire communal et qui n'a pas obtenu de bons les années précédentes, peut profiter d'un bon de subvention pour l'achat à prix réduit d'un vélo électrique (dans la limite des bons disponibles).

Comment ça marche?

Il faut d'abord se procurer un bon de subvention nominatif puis le faire valoir chez un des magasins partenaires de la Ville.

Et comment se procure-t-on un tel bon de subvention?

Mode d'emploi:

Habitant-e-s d'Yverdon-les-Bains

- par téléphone: 024 423 60 20 (Agenda 21),
- par mail via un fichier téléchargeable sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21,
- ou en passant au guichet du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, avec une pièce d'identité (Hôtel de Ville, 2^e étage).

Entreprises et associations yverdonnoises:

- demande écrite à adresser à l'Agenda 21
- en remplissant et renvoyant par courrier
- le fichier concerné (téléchargeable sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21).

Quand?

Distribution des bons nominatifs: du 16 mars 2011 au 15 mars 2012 (dans la limite des bons disponibles). Validité des bons nominatifs: jusqu'au 15 mars 2012

Pour plus d'informations et de détails: Agenda 21
Tél 024 423 60 20
agenda21@yverdon-les-bains.ch
www.yverdon-les-bains.ch/agenda21

Agenda 21

Les conseils éclairés du Service des Energies

Réfrigération côté frigo

A aide d'un thermomètre, réglez le thermostat du réfrigérateur à 5°C!

Chaque degré en moins augmente la consommation de 5%. Attendez que les aliments soient froids avant de les ranger dans le frigo.

Source: Suisse Energie

Un thermomètre au frigo pour consommer moins d'électricité.



Travaux à Y-Parc et aux Rives du Lac: nouveaux paysages pour les Yverdonnois

Le Conseil communal a accordé des crédits pour l'aménagement du Parc Scientifique et Technologique Y-Parc et pour des travaux complémentaires au Parc des Rives du Lac. Commencés en 2011, ces aménagements offriront aux Yverdonnoises et Yverdonnois des espaces libres variés. À Y-Parc, ils contribueront également à améliorer la mobilité douce en ville.

Y-Parc: aménagements d'un espace public contemporain et végétalisé

Le passage sous les voies du chemin de fer, au chemin de la Sallaz, réserve désormais un espace généreux et sûr pour les piétons et cycles. Les déplacements des Yverdonnoises et Yverdonnois vers le Parc Scientifique et Technologique (PST), mais aussi vers les commerces et emplois de Champ-Lovat, en sont grandement facilités. Actuellement, les travaux se poursuivent au PST pour garantir la continuité de la mobilité douce du centre ville jusqu'au cœur du parc.

En effet, pépinière d'entreprises à la pointe des technologies, le PST offrira bientôt une image entièrement renouvelée. Une placette au langage contemporain a déjà été aménagée par les propriétaires des bâtiments existants sur le chemin des Prés-aux-Oies. De leur côté, la Ville et ses partenaires investissent principalement dans les espaces libres de l'avenue des Sciences.

Les bâtiments sont avant tout des outils de production et, en tant que tels, ils ne cessent d'évoluer. Il est donc difficile de garantir la pérennité des aménagements paysagers à l'intérieur des lots privés. Le paysage sur l'emprise publique est en revanche une structure que l'on mène à maturité et qui reste (durable).

C'est ainsi qu'une promenade piétonne, plantée d'arbres, longera le canal reprofilé et étendu jusqu'aux limites du parc, vers la plaine. Des éléments en béton, bancs et chaises longues, proposeront aux promeneurs de faire une pause au bord de l'eau. Les usagers du site profiteront également de tables pour pique-niquer sous les arbres.



La modification du passage sous-voies de la Sallaz permet d'assurer la continuité de la mobilité douce du centre-ville jusqu'au cœur d'Y-Parc (Service des Travaux et de l'Environnement).

Dans ce site encore agreste, l'idée est de renforcer le caractère naturel par des boisements et des canaux qui gèrent les eaux de pluie. Des milieux variés sont donc mis en place: bosquets d'arbustes pour les oiseaux, zones humides pour les batraciens et prairies sèches pour les papillons et les insectes.

Les eaux pluviales sont récoltées par de larges fossés qui s'assèchent entre chaque pluie. Plus de 150 arbres (chênes, érables, aulnes, saules, merisiers, etc...) et 1600 arbustes indigènes sont en cours de plantation au PST, tandis que les surfaces humides représentent déjà près de 20'000 m².

Par la suite, la Ville fera la promotion auprès des privés du label « Nature et économie », qui privilégie des aménagements favorables à la nature. Les toitures végétalisées, notamment, compensent avantageusement l'artificialisation des sols en fournissant des milieux de substitution, tels que des prairies sèches.

Parc des Rives du Lac: Nouvelle offre pour les sportifs et les promeneurs

Au Parc des Rives du Lac, des travaux supplémentaires sont prévus pour compléter les 9 hectares de ce parc inauguré en 2007. Ainsi, du côté de la crèche du Petit Phare, qui a pris ses quartiers dans l'ancienne usine de pâtes Besson, le jardin est terminé. C'est maintenant au quai d'être aménagé avec la plantation d'arbres et la mise en place de bancs. Ce sera l'entrée ouest du parc.



Le jardin de la crèche du Petit Phare est terminé. C'est au tour du quai de Nogent d'être aménagé.

Sur le chemin des Bosquets, un nouveau WC public proposera 3 cabines, dont une réservée aux familles. Une douche permettra aux joueurs de beach-volley de se rafraîchir. Un nouveau terrain de mini-foot sera construit dans le prolongement du terrain actuel. Il complètera l'offre pour les sportifs et déchargera quelque peu le terrain existant.

Les plates-bandes de fleurs annuelles seront progressivement remplacées par un fleurissement écologique. Les plantes vivaces choisies demandent moins d'entretien tout en proposant une palette de couleurs et de feuillages intéressants tout au long de l'année. Elles ont également besoin de moins d'eau, d'où la quasi suppression des arrosages. Ces plantations nécessitent toutefois quelques temps pour s'installer. D'ici à leur plein épanouissement, le promeneur devra donc patienter un peu et tolérer une image un peu plus libre que ne l'offrent les habituelles plantations de fleurs annuelles.

Les travaux se prolongeront jusqu'à fin 2012 à Y-Parc. Aux Rives du Lac, les aménagements sont en cours de planification et les premiers travaux commenceront dès les beaux jours.

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments



Les terres déplacées lors du terrassement des canaux de récolte des eaux de pluie, ont servi à la création des nouveaux aménagements.

Projets de développement durable: soyez créatifs!

Grâce à son fonds communal pour le développement durable, la ville d'Yverdon-les-Bains souhaite encourager les Yverdonnoises et les Yverdonnois à mettre en pratique des actions dans ce domaine: elle lance donc un appel à projets! Les initiatives proposées devront participer à promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente. Elles devront provenir de personnes ou d'entreprises domiciliées à Yverdon-les-Bains.

Les projets sont à déposer avant le 10 mai 2011

à l'adresse suivante:

Agenda 21

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments

Hôtel de Ville, place Pestalozzi 2

Case postale 355

1401 Yverdon-les-Bains

Contact: 024 423 60 20

ou agenda21@yverdon-les-bains.ch

Le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments s'est réorganisé

Fusion des filières Bâtiments et Gérance communale et engagement d'un responsable de la Police des constructions.

Ce changement intervient suite au remplacement du responsable de la partie Bâtiments en date du 30 septembre 2010. Soucieux de travailler dans la continuité tout en adaptant le service aux enjeux du développement d'Yverdon-les-Bains, la Municipalité a validé le principe du regroupement de la filière « Bâtiments » et de la filière « Gérance communale » en une seule entité. Elle sera dorénavant sous la conduite de Fabian Ruga, précédemment en charge de la gérance. Ainsi, la nouvelle entité formée de neuf personnes aura pour but de gérer le patrimoine immobilier de la ville en mettant l'accent sur le développement durable, la planification à long terme et la gestion financière.

A noter qu'à partir de mars 2011, une gérante-technicienne rejoindra l'équipe afin de reprendre une partie des tâches précédemment occupées par M. Ruga.

Afin de répondre à l'augmentation significative des demandes de permis de construire, un nouveau responsable de la Police des constructions a été nommé en la personne de Laurent Thiémar. L'équipe de la Police des constructions est donc aujourd'hui composée de trois collaborateurs qui traiteront les demandes de permis de construire, les dispenses d'enquêtes publiques et les demandes liées aux abatages d'arbres, teintes de façades ou enseignes publicitaires.

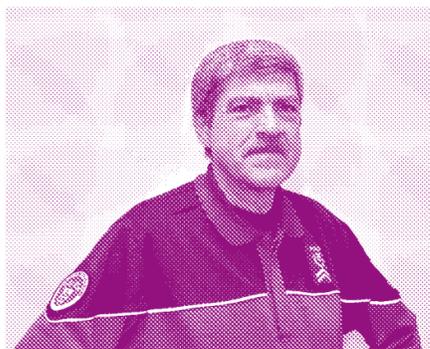
Les collaborateurs du service sont à votre disposition et joignables au 024 423 62 41. Le site internet www.yverdon-les-bains.ch/urbat vous donnera de plus amples renseignements à ce sujet.

Service de l'Urbanisme et des Bâtiments



Une Police de proximité dynamique et proche de vous!

La Police municipale d'Yverdon-les-Bains réorganise son unité de proximité afin de répondre aux attentes toujours plus nombreuses de notre population.



Le sergent-major Gilbert Stucky, chef a.i de l'unité de proximité.

Dans ce contexte, la Municipalité et la police de la Ville d'Yverdon-les-Bains mettent la police de proximité au centre de leur action de prévention et d'analyse des phénomènes d'insécurité publique.

Dans cette perspective, le service en question a été réorganisé à l'interne en mettant l'accent sur des notions de partenariats touchant le plus largement possible la population dans son ensemble (par exemple les jeunes, les aînés, les parrains et marraines de la gare, mais aussi les associations de quartier). Cette stratégie permet d'optimiser la résolution de problématiques installées sur la durée.

Au travers, d'une observation pertinente du climat sécuritaire de notre ville, l'unité de «proximité-partenariats» a développé des outils de mesure permettant d'améliorer ses prestations et ainsi de répondre au mieux aux sollicitations diverses. Véritable tableau de bord au quotidien, ces outils permettent d'identifier précisément les zones stratégiques où il s'agit d'agir en priorité.

Ce travail est le résultat d'une mise en relation entre les principes élémentaires de la police de proximité soit: l'écoute, l'assistance et le conseil, la mise en place d'actions sur le terrain, le suivi et le contrôle

des résultats. Ces principes reposent sur l'enseignement dispensé dans tous les centres de formation romands, sur la base des fondements et supports édités par l'Institut suisse de police.

Il s'agit donc d'une utilisation très concrète des méthodes et moyens enseignés aux futurs policiers, transposés dans une organisation policière opérationnelle, tenant compte des enjeux d'une ville centre.

Vous pourrez lire ces prochains jours dans la presse régionale et sur le site internet de la ville, des informations plus complètes concernant les résultats fournis par ces nouveaux outils de mesure.

Plus d'informations:
www.yverdon-les-bains.ch

Police Municipale

La Police de proximité yverdonnoise communique les actions programmées pour l'année 2011

Patrouilles pédestres:

Au marché, à la foire, à la gare et dans les surfaces commerciales du centre-ville.

Contrôles dans les établissements publics:

Ces contrôles visent à s'assurer que toutes les conditions convenues avec les exploitants soient respectées.

Au niveau scolaire:

Des cours dans les écoles sont organisés par le responsable de la prévention scolaire, de la 1^{re} enfantine à la 9^e année. Plus de 200 classes et 5500 élèves sont concernés par le programme. Les sujets traités sont notamment la traversée de la route, la signalisation routière, le jardin de circulation, le merle blanc (action préventive pour les traversées de route chez les jeunes élèves), les conséquences engendrées par un accident de la circulation, l'angle mort et le règlement de police de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Présence aux abords des établissements scolaires, lors de l'arrivée ou le départ des élèves.

27 avril 2011, journée contre le bruit:

Il s'agit de sensibiliser le public aux bruits avec lesquels nous vivons quotidiennement et ceux que nous créons. A cet effet, plusieurs animations seront organisées par le Service de Police, dans des endroits stratégiques de notre cité.

Avril et mai 2011, campagne de sécurité routière:

Plusieurs contrôles de circulation seront effectués à but préventif, dans l'objectif d'informer et de sensibiliser les conducteurs aux règles de la circulation et du comportement à adopter dans les giratoires.

Juin 2011, campagne de sécurité routière:

L'objectif est d'informer et de sensibiliser les conducteurs et les piétons aux règles de la circulation et du comportement à adopter. Plusieurs contrôles de circulation seront effectués à but préventif.

Juin à septembre 2011, patrouilles préventives au camping et à la plage.

août et septembre 2011, action de prévention lors de la rentrée des classes:

Le but de cette action, de sensibiliser les automobilistes et les cyclistes ainsi que les parents qui accompagnent leur enfant à l'école, de la façon de se comporter dans la circulation.

Novembre 2011, campagne de prévention pour le contrôle

des cycles aux abords des établissements scolaires:

Des fiches techniques seront établies pour les cycles dont l'équipement, en particulier l'éclairage, fait défaut.

Décembre 2011, campagne de prévention contre les vols sur autrui dans les magasins.

Pour plus de détails:
www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/police-municipale/proximiteprevention/actions-en-cours

Annonce

La Police municipale yverdonnoise informe que la signalisation (Interdiction générale de circuler) placée aux entrées du cimetière communal doit être respectée et que par conséquent l'usage de cycles dans ce lieu de paix est strictement interdit. A ce sujet, des contrôles seront effectués et les contrevenants dénoncés.

Les municipalités yverdonnoises, de 1898 à 2011

Une récente recherche menée par les Archives de la ville a permis d'établir la liste des membres de la municipalité d'Yverdon-les-Bains depuis 1898. Cette liste est disponible sur le site de la ville:

www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/archives/informations-historiques

Clins d'œil sur 28 législatures

En 113 ans, 5 Yverdonnoises ont été municipales et 71 Yverdonnois municipaux, au sein d'un collège qui est passé de 5 à 7 membres en 1974.

La récente célébration des 40 ans du droit de vote accordé aux femmes au niveau fédéral a permis de rappeler que le canton de Vaud avait été pionnier dans ce domaine puisque les Vaudoises l'ont reçu en 1959. Toutefois, Yverdon-les-Bains attendra 1981 pour élire sa première municipale, Antoinette Martin, socialiste.

Dès lors, une femme, et même deux durant la législature 1994-1997, a toujours occupé l'un des sièges de la municipalité.

Octobre 1981, c'est aussi la première élection de la municipalité par les citoyens-ne-s et non plus par le conseil communal.

La représentation partisane a changé au cours du XX^e siècle. Jusqu'en 1945, libéraux et radicaux se répartissent les cinq sièges. La gauche fait son entrée dans la municipalité en 1946 et renverse la majorité. Quant à la sensibilité écologique, elle est représentée pour la première fois avec l'élection de Gustave Millasson, représentant de Solidarité et Ecologie (1998 à 2001).

Excepté la législature 1950-1953, complètement à gauche, la municipalité ne sera plus monocolorée à partir de 1946.

Sur 17 élections complémentaires qui ont ponctué ces 28 législatures, seule la dernière, en 2009, a donné lieu à un renversement de majorité.

4 élections donnent lieu à un large remaniement de la municipalité: en 1898, 1902, 1934 et 1946, 4 nouveaux élus sur 5 sièges. En 2002, ils sont aussi 4 nouveaux élus, mais sur 7 sièges.

4 municipaux sont restés en fonction pendant plus de vingt ans: Charles Vodoz, libéral, 32 ans (1902-1933), dont 14 de syndicat; Georges Steiner, socialiste, 29 ans (1950-1977), Robert Péclard, droite, 24 ans (1909-1933) et Paul-Arthur Treyvaud, radical, 22 ans (1990-2011).



Semaine contre le racisme et la discrimination: action serviettes de table

Dans le cadre de la semaine contre le racisme et la discrimination qui se tient entre le 14 et le 21 mars 2011, la Commission Consultative Suisses-Immigrés a mis en place une action liée plus spécifiquement à la discrimination dans le monde du travail: distribution de 40'000 serviettes de table dans les établissements publics d'Yverdon-les-Bains.

Ces serviettes ont ceci de particulier qu'un dessin humoristique, exécuté par Monsieur Pitch Comment, y est imprimé. Nous avons choisi un dessin humoristique pour favoriser les discussions et sensibiliser le public ainsi que les employeurs des restaurants et des réfectoires de la ville sur le thème de la discrimination dans le monde du travail.

L'objectif de cette action est de faire face à certains préjugés lors du recrutement en favorisant de bonnes relations sur les lieux de travail et de relever ainsi le défi que pose ce phénomène dans la cohésion de notre société.

Une conférence de presse a été organisée le 7 mars au Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains pour présenter le dessin choisi.



Dans le cadre de la semaine internationale d'actions contre le racisme et la discrimination, qui a lieu du 14 au 21 mars 2011, la CCSI offre 40'000 serviettes de table aux restaurants d'Yverdon-les-Bains

Urban-Training vous donne rendez-vous dès le 28 avril



Désireuse de proposer à la population yverdonnoise une activité sportive gratuite et en plein air; et suite au succès remporté l'été dernier, le Secrétariat aux sports a le plaisir d'annoncer la reprise d'Urban-Training **jeudi 28 avril 2011 à 18h** sur la place Pestalozzi.

Il vous sera possible de prendre part à ce rendez-vous sportif tous les jeudis jusqu'au 22 septembre. Pour ce faire et afin de connaître le lieu de rendez-vous, vous devez impérativement vous inscrire sur le site internet www.urban-training.ch et remplir le questionnaire santé. Seuls une vingtaine de participants par séance pourront prendre part à la sortie.

Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore ce concept inédit de faire du sport, Urban-Training propose à ses participants de bouger en groupe tout en découvrant leur ville et en utilisant le matériel urbain (bancs, escaliers, murets, etc...). Ce cours est ouvert à toutes les personnes, quelque soit leur niveau physique ou leur âge, désireuses de se remettre en forme encadrées par un coach professionnel. Ce dernier adaptera son programme, qui combine la marche rapide et des exercices musculaires, afin de répondre aux désirs de tous, que ce soit perdre du poids, se tonifier ou se refaire une condition physique.

Pour vous donner une idée plus précise, visionnez un cours Urban-Training en vidéo sur: www.urban-training.ch/run/concept-en-video

Secrétariat aux sports



Jumelage Yverdon-les-Bains et Nogent-sur-Marne

Dans le cadre du jumelage qui unit nos deux villes, un groupe de 10 seniors yverdonnois est invité à Nogent-sur-Marne du lundi 6 au samedi 11 juin 2011.

Pour participer au voyage, il est impératif de ne pas avoir déjà bénéficié d'un voyage à Nogent-sur-Marne. Il est possible de s'inscrire seul/e ou en couple jusqu'au 30 avril 2011. Les 10 participants seront tirés au sort et informés durant la première quinzaine de mai.

Une participation financière de Fr. 180.- sera demandée à chaque participant, correspondant aux frais de transport. L'hébergement en hôtel, les repas et les visites sont offerts par la ville de Nogent-sur-Marne. Seul l'argent de poche est à charge des participants.

Inscription pour le voyage à Nogent-sur-Marne du lundi 6 au samedi 11 juin 2011

Nom, prénom:

Adresse:

Date de naissance:

Marchez-vous sans difficulté? OUI NON

Etes-vous soumis à un régime alimentaire? OUI NON

Avez-vous déjà bénéficié d'un voyage à Nogent-sur-Marne? OUI NON

Au cas où le tirage au sort me désignerait, je m'engage à verser une participation forfaitaire de Fr. 180.- par personne.

Date et signature:

Bulletin à retourner au Service des Affaires Sociales, rue des Pêcheurs 8A, 1401 Yverdon-les-Bains jusqu'au 30 avril 2011.

À vos agendas! La fête des voisins aura lieu le 31 mai 2011!

Comme les autres années, vous pouvez obtenir du matériel dès la mi-mai au Service des Affaires Sociales.

De plus amples informations vous seront transmises dans la prochaine édition de ce journal.

Vous pouvez également vous informer sur notre site Internet: www.yverdon-les-bains.ch/fetedesvoisins

la fête des voisins

Impressum

Conception et réalisation: studio KO
Impression: imprimerie Cornaz sa

Editeur responsable: Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction: Daniel von Siebenthal, Aude Aegerter, Céline Epars, Laurent Exquis, André Gallandat, Catherine Guanzini, Véronique Jost, Markus Baertschi, Guido Dall'Aglio, Pedro Camps